

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 13 mai 2014

Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 

Emmanuel BOUSQUET 05-0000770-01
Christophe BERTRAND 05-0000259-01

Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 15008 Aurillac cedex
Tél : 04 71 64 92 66 - Fax : 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu
Sarl au capital de 96 940 € - RCS AURILLAC 343 998 0530 00046 - APE 6920Z

Cabinet de Saint-Céré : 52-54 Avenue de l'Europe 46 400 Saint-Céré - Tél 05 65 38 23 70

Membre du groupement France Défi



SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
à l'Assemblée Générale Annuelle du 13 mai 2014
Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013**

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2013

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 22 avril 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la correcte utilisation des subventions publiques reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 25 avril 2014

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés


Christophe BERTRAND
Commissaire aux comptes associé

1

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : Service de Remplacement Cantal Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 26 rue du 139è RI Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 420408486 Code APE

				Exercice N clos le, 31/12/2013	N-1 31/12/2012			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (1)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC					
	Frais de recherche et développement *	AD	AE					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 081,18	1 081,18			
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	980,31	6 774,51			
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (I)		BJ	BK	8 836,00	2 061,49	6 774,51		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CrÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	195 144,15	3 447,73	191 696,42	247 737,11
	Autres créances (3)	BZ	CA	203 083,32		203 083,32	166 772,07	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	819,00		819,00	819,00	
	Disponibilités	CF	CG	326 948,55		326 948,55	262 739,48	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 778,80		3 778,80		
	TOTAL (II)	CJ	CK	729 773,82	3 447,73	726 326,09	678 067,66	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO		738 609,82	5 509,22	733 100,60	678 067,66	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :				

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
 15008 AURILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		Service de Remplacement Cantal		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <input type="checkbox"/> EJ)	DG	199 661,67	199 661,67
	Report à nouveau	DH	280 787,50	226 890,18
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	80 204,90	53 897,32
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	560 654,07	480 449,17
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	123,00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 823,47	52 021,44
	Dettes fiscales et sociales	DY	107 017,21	137 098,16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 470,85	8 486,89
	Compte régul. Produits constatés d'avance (5)	EB	12,00	12,00
TOTAL (IV)	EC	172 446,53	197 618,49	
Écarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	733 100,60	678 067,66	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
 15008 AURILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

③

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Service de Remplacement Cantal

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	22 560,69	FB	FC	22 560,69	20 921,91	
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
		services*	FG	950 111,18	FH	FI	950 111,18	836 624,67
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	972 671,87	FK	FL	972 671,87	857 546,58	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	207 265,50	203 550,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	9 036,02	53 320,86	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 428,08	943,56	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 190 401,47	1 115 361,00	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	161 092,69	149 040,85	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 290,63	39 622,66	
Salaires et traitements*					FY	717 922,34	659 939,87	
Charges sociales (10)					FZ	208 461,45	179 681,20	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	980,31		
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	2 116,15		
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
Autres charges					GE	15 508,13	27 189,28	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 153 371,70	1 055 473,86		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	37 029,77	59 887,14		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 172,85	3 646,70		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	4 172,85	3 646,70		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS						
	Intérêts et charges assimilés (6)	Experts Comptables - Commissaires aux Comptes						
	Différences négatives de change	28, Rue Francis Fesler, B.P. 838						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	15008 AURILLAC CEDEX						
Total des charges financières (VI)				GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	4 172,85	3 646,70		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	41 202,62	63 533,84		

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesler, B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Désignation de l'entreprise		Service de Remplacement Cantal			
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	40 551,33	9 477,69	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		310,90	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	40 551,33	9 788,59	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	847,05	18 973,11	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	847,05	18 973,11	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	39 704,28	-9 184,52	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	702,00	452,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 235 125,65	1 128 796,29	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 154 920,75	1 074 898,97	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	80 204,90	53 897,32	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	224,76	9 477,69
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	847,05	18 973,11	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transfert de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2			
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS					
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes					
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838					
15008 AURILLAC CEDEX					
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL
31/12/2013

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte d'exploitation
- l'annexe

2- Règles et méthodes comptables

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03.

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie des mesures de simplification et donc de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

⇒ **Dérogation**

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.

3- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081			1 081
Immobilisations corporelles	2 380	7 755	2 380	7 755
TOTAL	3 461	7 755	2 380	8 836

4- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081	0		1 081
Immobilisations corporelles	2 380	980	2380	980
TOTAL	3 461	980	2380	2 061

5- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	4 275	2 116	2 944	3 448
Provision dépréciations créances		0		
TOTAL	4 275	2 116	2 944	3 448

6- Etat des créances et des dettes

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	195 144	195144	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 806	
Autres	203 083		Dettes financières	0	
			Dettes fiscales et sociales	107 017	
			Autres dettes	10 471	
TOTAL	398 227		TOTAL	172 294	

7- Tableaux de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	1 158			1 158
Report a nouveau	226 890	53 898		280 788
Résultat comptable de l'exercice N-1	53 898		53 898	
Résultat comptable de l'exercice N				80 223

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
 15008 AURILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

8- Produits à recevoir : 181 004.22 €

Subvention à recevoir :

CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	2013	24 400 €
JA 15	2013	4 900 €
CONSEIL GENERAL	2012	32 500 €
CONSEIL GENERAL	2013	65 000 €
CHAMBRE AGRICULTURE	2013	6 000 €
CAS DAR	2013	7 675,20 €
ATEC	2013	33 907.50 €
MANDAT SYNDICAL	2013	2 520 €
FAFSEA	2013	4101.52 €

9- Créances à recevoir

Néant

10- Charges constatées d'avance

3 779 € Assurance Groupama

11- Produits constatés d'avance

12 € Cotisations contrat Service de Remplacement.

12- Détail des fournisseurs et comptes rattachés

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 10 361.62 €

RC DELIVERT	76.00 €
RC EARL DE REILHAC	76.00 €
RC EARL DE REILHAC	76.00 €
RC GONTHIER	76.00 €
RC CANET LAURENT	457.00 €
RC DELORT	76.00 €
RC DELORT	76.00 €
RC SEVESTRE	76.00 €
GAMM VERT	983.40 €
HONORAIRES CAC BOUSQUET	5 388 €
FRAIS JMC	253.00 €
FRAIS CC	140.69 €
ODIT FDSEA 2013	1 421.75 €
KOXX	204.22 €
FRAIS FORMATION	816.00 €
SALLE VISIO CONFERENCE	59.80 €
PUBLICATIONS JO	100.00 €
SFR	5.76 €

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

13- Détail des dettes fiscales et sociales : 107 017.21 €

. Rémunérations nettes 12/2013	46 334.60 €
. Congés Payés	3 456.88 €
. charges MSA	36 327.77 €
. Charges sociales congés payés	1 175.33 €
. cotisations FAFSEA	8 050.64 €
. Autres charges a payer	11 671.99 €

14- Informations concernant les contributions volontaires

Indemnisation des responsables locaux :

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû
ALLANCHE	802,5	1,00 €	802.50 €
SAIGNES	143	1,00 €	143 €
SERVICE DE REPLACEMENT	1795	0,23 €	412,85 €
AURILLAC	1619,5	1,00 €	1619.50 €
LAROQUEBROU	564,5	1,00 €	564.50 €
MONTSALVY	207,5	1,00 €	207.50 €
MAURS	468,5	1,00 €	468.50 €
MAURIAC	437	1,00 €	437 €
PIERREFORT	200,5	1,00 €	200.50 €
ST-FLOUR	2132,5	1,00 €	2 132.50 €
Total	8370,5		6 988,35 €

15- Tableau d'évolution des effectifs

Effectifs	2008	2009	2010	2011	2012	2013
CDI temps plein	1	1	2	2	2	3
CDI Intermittent	3	1	13	12	10	8
CDD tps partiel	1	1	1	1	1	0
CDD MI TEMPS	0	1	0	0	0	0
CDD	115	108	107	87	83	121
TOTAL en ETP	34	37	35	32	31	31.9
Nbre d'heures	59 000h	65 699h	63 909 h	58 570 h	54 806 h	59 880 h

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

16- Prime de fin de carrière

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est en âge de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Aucun des salariés du Service de Remplacement n'a 5 ans d'ancienneté, il n'y a donc aucun engagement en matière d'IDR .

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 438
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 13 mai 2014

Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM



Emmanuel BOUSQUET 05-0008970-01
Christophe BERTRAND 05-00000259-01

Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 15008 Aurillac cedex
Tél : 04 71 64 92 66 - Fax : 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu
Sarl au capital de 96 940 € - RCS AURILLAC 343 998 0530 00046 - APE 6920Z

Cabinet de Saint-Céré : 52-54 Avenue de l'Europe 46 400 Saint-Céré - Tél 05 65 38 23 70

Membre du groupement France Défi



SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2013

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Aurillac, le 14 mai 2013

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés



Christophe BERTRAND
Commissaire aux comptes associé

